

JUMEAUVILLE



bulletin municipal

DECEMBRE 1992



LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés.

Dernièrement j'ai signé notre second Contrat Rural.

Dès le premier trimestre de 1993 nous allons procéder aux appels d'offres concernant la réfection de la totalité des toitures de la ferme PETIT. Ensuite, les travaux pour la restauration du logement seront entrepris.

Les TELECOM effectueront des travaux dans la Grande Rue, entre la Rue Pichelou et jusqu'à MAULE, à partir du 1er février 1993. La circulation sera perturbée pendant un mois environ.

A notre satisfaction, l'effectif scolaire ne fait que progresser. Nous allons atteindre prochainement les 50 élèves. Aussi, en accord avec le corps enseignant, afin que la rentrée soit homogène et unique, il a été décidé que les enfants ne pourront être inscrits à l'école que dans l'année civile de leurs trois ans.

En d'autres termes, l'ensemble des enfants qui auront trois ans entre le 1er janvier et le 31 décembre 1993, feront leur rentrée scolaire en septembre 1993. Il n'y aura pas d'entrée en cours d'année.

Les projets du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France sont à leur terme. Les conclusions seront entérinées dans les trois mois. Cela concerne notre avenir jusqu'en 2015. On peut y constater une urbanisation importante à terme dans la vallée de la Seine mais notre village resterait à vocation agricole.

Une liaison routière est envisagée entre les villes nouvelles de CERGY-PONTOISE et SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES et se situerait entre MAULE et JUMEAUVILLE.

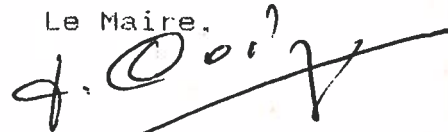
Espérons que cela facilitera la création de nombreux emplois et que chacun y trouve son compte.

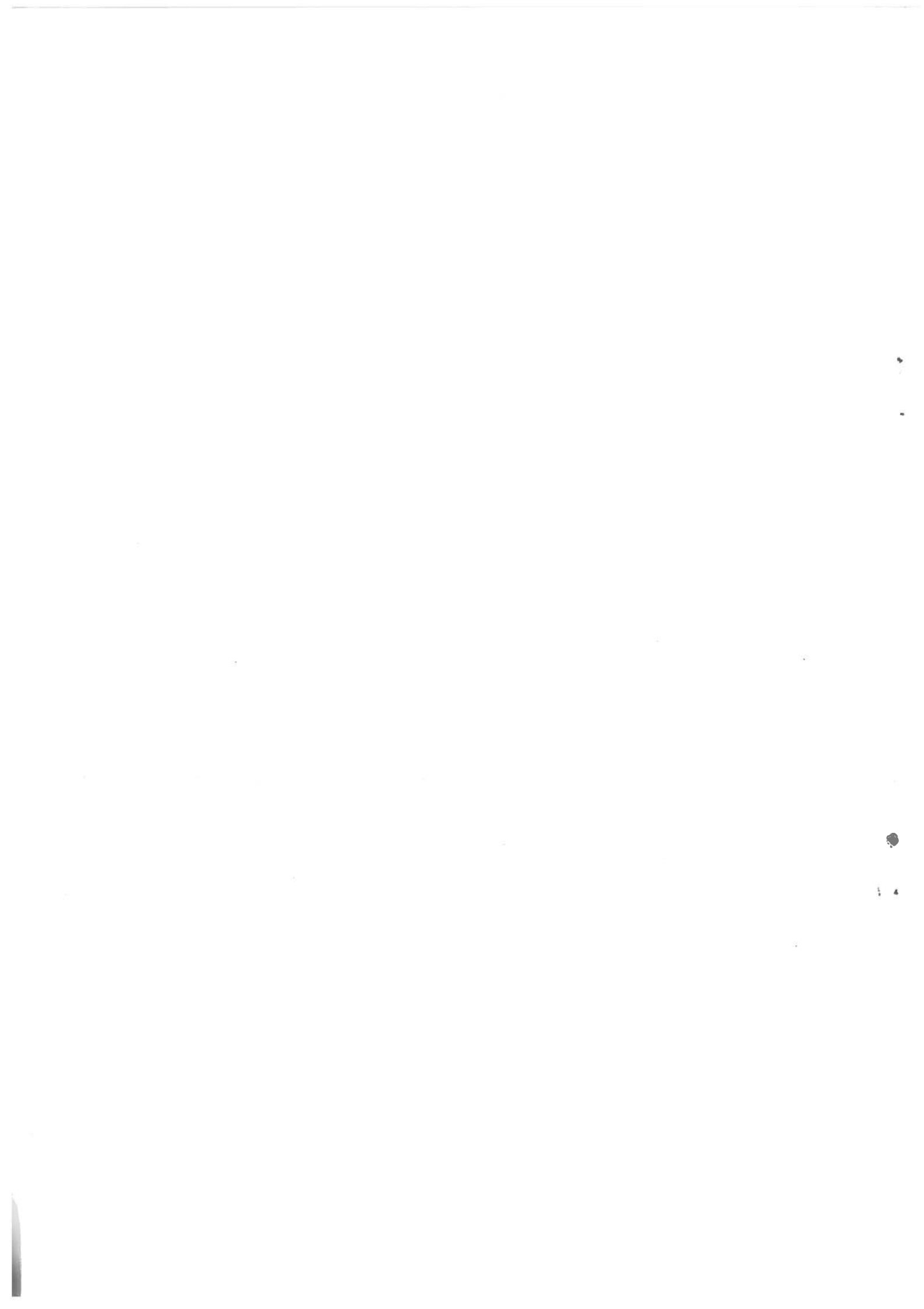
C'est le souhait le plus sincère que je forme pour vous tous.

Que 1993 vous apporte l'espérance de beaux jours passés dans la quiétude et la bonne humeur.

Au nom des membres du Conseil, je vous présente nos vœux de bonne année.

Le Maire.





AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises, les 9 septembre 1992 et 19 novembre 1992.

Le Conseil Municipal a approuvé le principe d'une classe de neige et accepté les modalités pratiques d'organisation proposées par Monsieur HUGUON.

Le montant de la subvention municipale a été fixé à 50 % de la dépense totale du séjour soit 1750 Frs par enfant.

GITE RURAL :

Les tarifs de location suivants ont été retenus pour l'année à venir, par semaine :

	Pour la Commune	Prix total	
Juillet/Août	2310	2425) Différence au profit du Relais des Gîtes de France de VERSAILLES
Vacances scolaires	2100	2205	
Basse saison	1995	2095	

CONTRAT RURAL :

Le 2ème Contrat Rural entre la Commune, le Conseil Général et le Conseil Régional a été signé par Monsieur le Maire.

Il permettra de subventionner essentiellement l'acquisition de la propriété PETIT et les travaux d'aménagement d'un logement locatif (les autres actions projetées ont été détaillées dans le bulletin de juillet 92).

V.T.T. :

Le Conseil Municipal a donné son accord pour que M. DEGORRE qui loue des V.T.T. à Epône, balise certains chemins de la Commune à ses frais pour signaler des circuits de randonnée.

SYNDICAT DE COMMUNES :

Le Conseil Municipal a accepté, à l'issue d'un vote, que la Commune de JUMEAUVILLE soit adhérente au Syndicat Mixte Seine, Mauldre, Vaucouleurs (SMSEMAV).



PERSONNEL :

. Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé la création d'un poste d'auxiliaire pour la section enfantine de l'école, à raison de 20 heures hebdomadaires.

. Madame JEGOU bénéficiant de la Cessation Progressive d'Activité, prend un service à mi-temps.

. Le Conseil Municipal accepte la proposition de porter le service de Madame LECLERC à 30 heures hebdomadaires.

. Une prime de fin d'année équivalant à 50 % du salaire moyen mensuel brut sera versé à tous les membres du personnel communal.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

Le budget supplémentaire a été approuvé à l'unanimité et signé :

- . Dépenses et Recettes de fonctionnement s'équilibrent à :
- Frs 519.480,59
- . Dépenses et Recettes d'investissement s'équilibrent à :
- Frs 911.377,59

COLIS DE NOEL :

Le colis de Noël sera distribué aux personnes âgées de plus de 65 ans le:

JEUDI 24 DECEMBRE 1992 à 14 HEURES

DIVERS :

. Cancer

La ligue contre le cancer informe du lancement de l'opération "Boite 2 FF contre le cancer" qui se déroule du 1er novembre au 15 janvier 1993. Trois grands objectifs sont poursuivis par la ligue : Recherche, Information-Prévention, Aide aux malades.

LA LIGUE
LIGUE
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITÉ DES
YVELINES



NOTRE ECOLE



C'est ! Nous partons en classe de neige !

La classe des grands ira skier à Serre-Chevalier du 31/1/93 au 13/2/93.

Merci aux parents et à la mairie qui se partagent les dépenses.

La classe des petits est très chargée : 29 enfants d'ici la fin juin !

L'effectif de l'école avoisinera les 50 enfants .

Plusieurs sorties sont prévues cette année .

Pour les petits : le musée en herbe du Jardin d'acclimatation à Boulogne .

visite d'une maternelle à Paris .

Pour les grands : visite du château de Versailles .

Des rencontres sportives se dérouleront avec les écoles voisines .

Le goûter de Noël aura lieu le jeudi 17 décembre à 15 h à la mairie .

Madame Leclerc et Madame Sanz-Villar ont été réélues au Conseil d'école .



Bonnes Fêtes à tous

JOUETS DE NOEL :

Les jouets de Noël seront offerts aux enfants de l'école le :

VENDREDI 18 DECEMBRE à 15 HEURES



COMITE DES FETES

Sortie à FORGES LES EAUX : le pays de Bray

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette journée normande qui s'est déroulée sous le soleil.

Le matin, après le café-croissant de bienvenue, le groupe a suivi les explications passionnées et émouvantes du guide du Musée Départemental de la Résistance.

Une rapide présentation des faïences du "Vieux Forges" avait été faite dans la salle des mariages de la Mairie, suivie d'une visite au musée local consacré aux maquettes hippomobiles.

Après un repas substantiel et de bonne qualité, l'après-midi proposait la découverte du pays de BRAY ainsi que la dégustation du fromage local dans une ferme des environs.

Repas périgourdin et groupe folklorique

C'est sous une tente dressée sur la pelouse de la Mairie qu'à eu lieu le repas périgourdin,

- Salade et Gésiers confits
- Cassoulet copieux
- Fromages
- Gâteaux aux noix.

agrémenté d'intermèdes musicaux et dansants proposés par le groupe folklorique des Périgordins de Paris:

LES CARDILS

Cent soixante personnes environ ont suivi le spectacle et vidé les assiettes.



La soirée BELOTE du 21 novembre a connu son succès habituel (une cinquantaine de participants), mais il faut regretter que si peu de Jumeauvillois soient présents.

Prochaine réunion le : DIMANCHE 20 DECEMBRE 1992 à 14 H.



MANIFESTATIONS PREVUES :

DIMANCHE 10 JANVIER 1993 :

Galette des Rois offerte gracieusement par le Comité des Fêtes.

SAMEDI 16 JANVIER 1993 :

Sortie au cinéma pour les petits et les grands

TOM ET JERRY

SAMEDI 23 JANVIER 1993 :

Sortie au théâtre

THE A LA MENTHE OU T'ES CITRON

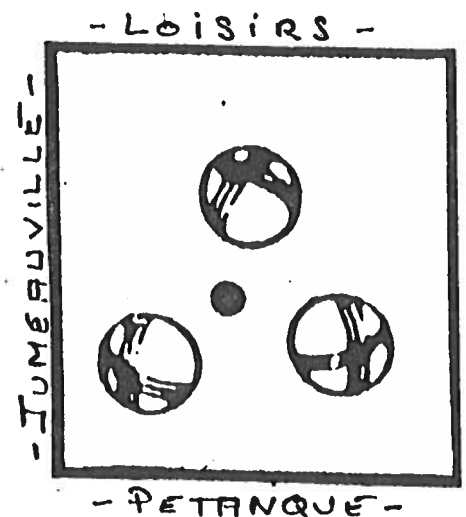
Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent
leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

JUMEAUVILLE LOISIRS

SECTION PETANQUE

La saison s'achève, nous remercions toutes
les personnes venues assister aux concours
de pétanque.

Nous espérons vous retrouver l'an prochain
encore plus nombreux pour de nouveau tenter
votre chance.



L'EQUIPE DE LA SECTION PETANQUE
VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES





LE TENNIS

HAPPY BIRTHDAY !!

10 ANS EN 1993 !!

*DES L'OUVERTURE, EN 1983, LE TENNIS AVAIT ATTIRE PLUS DE
100 ADHERENTS.*

ENGOUEMENT DE LA PREMIERE ANNEE, ME DIREZ - VOUS ?

*NON, CAR 10 ANS APRES, NOS ADHERENTS DES PREMIERS TEMPS, ET PUIS
CEUX QUI SONT VENUS NOUS REJOINDRE LES ANNEES SUIVANTES, SONT POUR
LA PLUPART FIDELES.*

BILAN : CHAQUE ANNEE ENVIRON 70 PERSONNES S'INSCRIVENT.

*10 ANS APRES, LES COURS COLLECTIFS ONT TOUJOURS AUTANT DE SUCCES,
SURTOUT CHEZ NOS JEUNES, EN PROGRESSION PERMANENTE.*

*NOUS REMERCIONS, AU NOM DE TOUS CES JEUNES, LA MUNICIPALITE QUI
CHAQUE ANNEE FINANCE 50 % DES ACTIVITES ORGANISEES A LEUR INTENTION,
PAR LA SECTION TENNIS.*

*NOUS PREPARONS POUR TOUS LES JEUNES JUMEAUVILLOIS, ADHERENTS OU NON ,
UNE GRANDE FETE LE 23 OU 24 JANVIER 1993, * ET VOUS ESPERONS NOMBREUX
POUR SOUFFLER LES BOUGIES DU GATEAU D'ANNIVERSAIRE.*

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS ET A BIENTOT.

L'EQUIPE D'ANIMATION DU TENNIS.

* Une information sera distribuée en Janvier 93 dans les boites aux lettres.



GYMNASTIQUE

=

DETENTE

ANTI-STRESS

BONNE HUMEUR

SOUPLESSE

FORME

DE L'ESPRIT ET DU CORPS



VENEZ NOUS REJOINDRE TOUS LES JEUDIS A LA SEANCE DE

18H30 - 19H30

COURS EN MUSIQUE ANIME PAR YVANNE

INSCRIPTION SUR PLACE PENDANT LES COURS

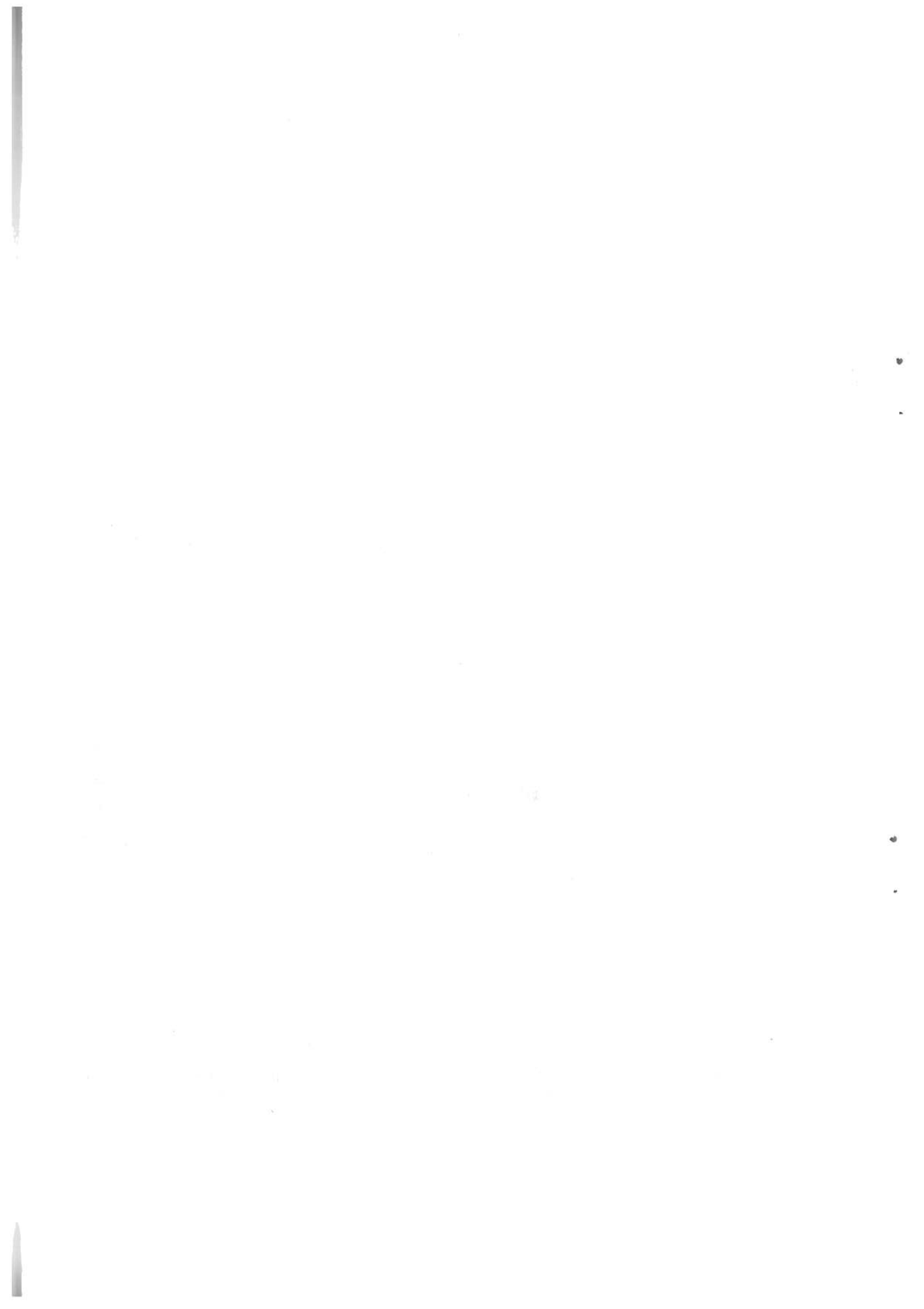
La salle de Gymnastique se trouve sous la mairie (entrée par la ruelle verte)

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR LA REPRISE DES COURS
JEUDI 7 JANVIER 93**

Samedi 5 décembre une centaine de personnes ont participé à notre soirée dansante qui fut fort réussie.

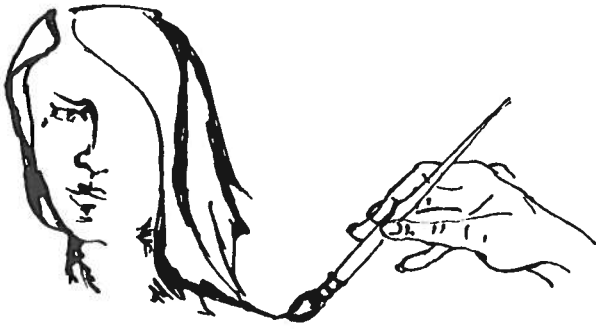
Merci à toutes et à tous pour votre participation amicale.

**NOUS VOUS SOUHAITONS D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE ET VOUS
DONNONS RENDEZ-VOUS EN JANVIER POUR LA REPRISE DE NOS ACTIVITES.**



ARTS PLASTIQUES

6ème SALON



C'est une foule dense qui est venue le 19 septembre 1992 au vernissage du 6ème salon de la création artistique.

D'année en année, l'exposition s'enrichit, aussi a-t-on pu profiter en 1992 de peintures, photographies, sculptures et compositions florales.

C'est en effet la diversité des genres et la qualité des oeuvres qui ont permis de satisfaire (et de surprendre) ceux qui étaient présents.

A Jumeauville la peinture était représentée par M. TONIN "avec son dernier cru" ainsi que Mmes ARENAS, SANZ VILLAR et NIVERT.

Etaient présents également d'illustres invités tels que Mmes CARRARA, MAILLARD, SANSON, MOULY, FRONTIERE et GERVAIS.

La photographie était exprimée grâce à Mme BESLON, MM.DUBOURG et DROUIN.

La sculpture, nouvelle arrivée, était personnifiée par Mmes PEREZ, TONDELIER et Mr JANESSE.

Enfin l'exposition florale était de Mme PHAM qui par ses compositions faisait le lien entre chaque genre.

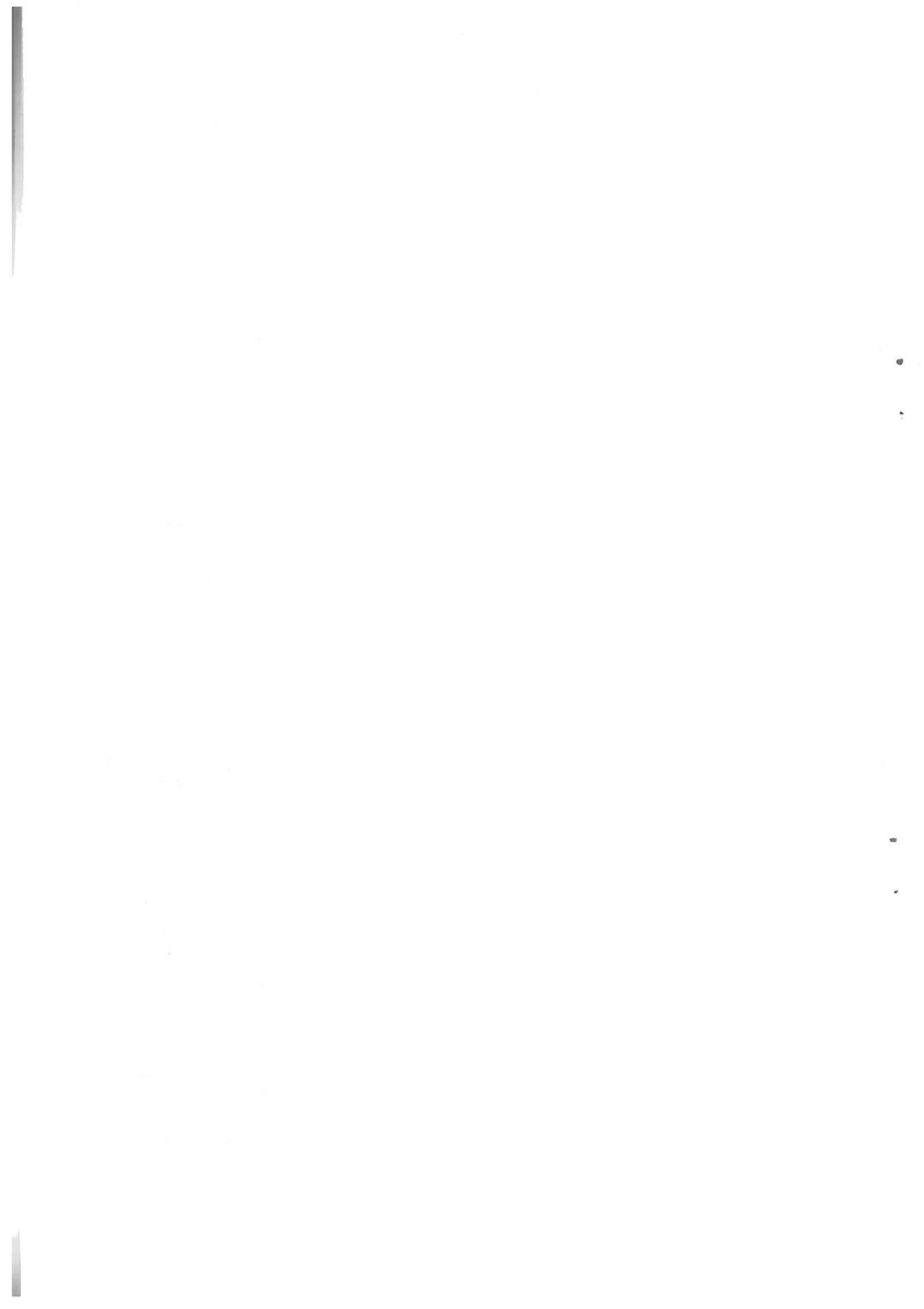
BRAVO à tous pour le plaisir qu'ils nous procurent.

Rappelons que les nouveaux artistes sont toujours les bienvenus afin d'échanger, de créer pour une plus belle exposition en 1994.



Un cours d'aquarelle a lieu le vendredi après-midi dans la salle communale sous la direction de Chantal CARRARA de 13 H 30 à 16 heures, tous les 15 jours.

Sont invités à se joindre au groupe tous ceux qui sont attirés par cette technique.



FAUNE LOCALE

LES CHOUETTES

La chouette effraie recueillie et soignée par Madame POISSON nous rappelle l'existence de ces beaux oiseaux très discrets, mais surtout très utiles. Les trois espèces de chouettes les plus courantes dans notre région sont l'effraie, la hulotte et la chevêche.

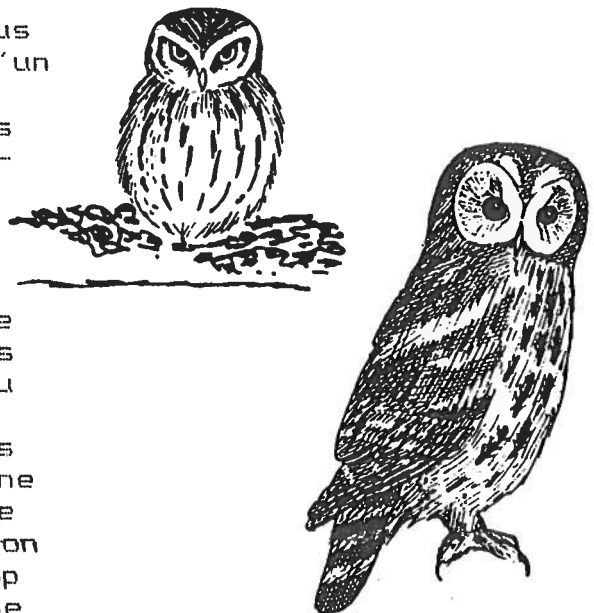


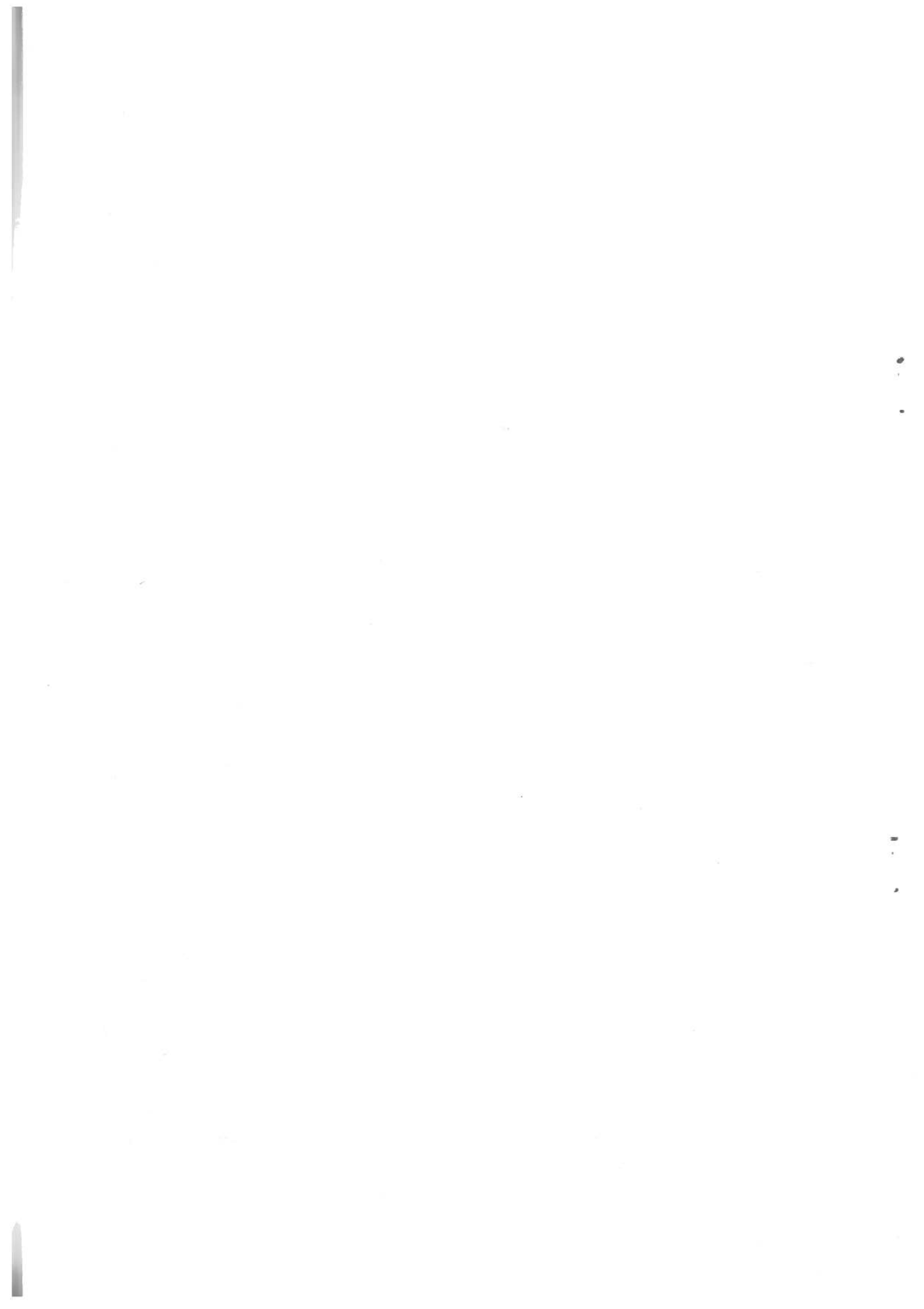
L'effraie (*Tyto alba*) surnommée la dame blanche, est la plus connue. Le plumage est perlé, aérien. La face est en forme de coeur, très mobile. Les ailes sont longues, l'envergure est d'environ 90cm. Il existe deux variantes, l'une avec le ventre blanc, l'autre a ventre foncé. Elle vit presque uniquement à proximité des installations humaines, et niche dans les clochers d'églises, les granges, les ruines.

La hulotte (*Strix aluco*) de taille moyenne, tête grosse sans aigrettes, au plumage gris ou brun. L'envergure est d'environ 1m. Elle peuple les régions cultivées, elle préfère les parcs mais aussi les grandes forêts. Comme elle est exclusivement nocturne, on ne la voit que rarement, mais il est difficile de ne pas entendre son cri, qui, les nuits tranquilles de clair de lune, porte à des kilomètres. Grâce à sa grande faculté d'adaptation, la hulotte est la seule chouette européenne non menacée d'extinction.

La chevêche (*Athene noctua*) la plus petite des trois. De la taille d'un poing, d'envergure 50cm, elle est aussi active le jour. Vit le plus souvent à proximité des installations humaines. Cette espèce est très menacée par la circulation automobile.

Le régime alimentaire se compose principalement de petits rongeurs (souris, rats, etc...) d'insectes ou parfois de petits oiseaux. Ainsi par exemple, un couple d'effraies peut consommer plus d'une centaine de souris par mois quand il élève ses petits. C'est une bonne raison pour protéger les chouettes, trop souvent victimes par le passé, de superstitions ridicules.





SOYONS PRUDENTS

PERMIS A POINTS :

Le nouveau permis à points a profité du passage de 6 à 12 points pour ajuster une mission répressive.

Ci-dessous, vous trouverez le tableau des délits et des infractions appliquées.

ATTENTION. de nouvelles infractions peuvent être pénalisées (l'usage des pneus lisses, l'utilisation d'un dispositif anti-radar, le non respect de l'obligation de réparation des freins après un contrôle technique...)

6 pts	Homicide et blessures involontaires entraînant une incapacité de plus de trois mois	Dépassement de 30 à 40 km/h de la vitesse autorisée	3 pts
6 pts	Conduite en état d'ivresse	Franchissement caractérisé d'une ligne continue	3 pts
6 pts	refus de se soumettre au test d'alcoolémie	Circulation ou stationnement sur une bande d'arrêt d'urgence	3 pts
6 pts	Délit de fuite	Circulation sur la gauche de la chaussée	3 pts
6 pts	Usage de fausses plaques d'immatriculation	Changement important de direction sans en avoir averti les autres automobilistes	3 pts
6 pts	Entrave ou gêne à la circulation	Dépassement, arrêt ou stationnement dangereux	3 pts
6 pts	Conduite sans permis en période de suspension	Dépassement de 20 à 30 km/h de la vitesse autorisée	2 pts
4 pts	Dépassement de plus de 40 km/h de la vitesse autorisée	Usage d'un terre-plein central	2 pts
4 pts	Blessures involontaires entraînant une incapacité n'excédant pas trois mois	Accélération de l'allure alors que l'on est sur le point d'être dépassé	2 pts
4 pts	Non respect des feux, des stops et des sens interdits	Dépassement de moins de 20 km/h de la vitesse autorisée	1 pt
4 pts	Demi-tour et marche arrière sur l'autoroute	Maintien de feux de route gênants pour les automobilistes venant en sens inverse	1 pt
4 pts	Circulation sans éclairage	Chevauchement d'une ligne continue	1 pt

ALCOOL AU VOLANT :

Quantité d'alcool dans un

litre de vin à 10° :

0,8 gr d'alcool

1 litre de vin correspond à 8 verres, donc :

1 verre de consommation courante contient 80 divisé par 8 = 0,10 gr d'alcool.

Les boissons alcoolisées à degré d'alcool différents sont servis dans des verres de grandeur différentes mais :

Il y a à peu près autant d'alcool dans chacun de ces verres ...



Chaque verre de consommation courante contient environ 0,10 gr d'alcool

Exemple

Dans 1 litre	grammes d'alcool
Vin 10°	0,80 gr
Vin 12°	0,96 gr
Bière 5°	0,40 gr
Pastis 45°	3,60 gr
Eau de vie 45°	4,00 gr



NOUVEAUX ARRIVANTS :

M. et Mme BERRARD	62 Grande Rue
M. et Mme VASSAL	97 Grande Rue
M. et Mme LAUDE	99 Grande Rue
Monsieur DODIVERS	34 Clos des Vergers

TRAVAUX D'AMENAGEMENT :

Monsieur ROBIN	33 Grande Rue
Monsieur BACHELET	43 Grande Rue
Madame MARX	103 Grande Rue

CONSTRUCTION DE PAVILLON :

Monsieur LEPICQ	3 Bis Rue des Rosiers
-----------------	-----------------------

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

FOLGADO	Jason	30 Juillet 1992
FOLGADO	Steven	30 Juillet 1992
VERZA	Rachel, Marie-Line, Célia	7 Août 1992
PHILIPPE	Alexander, Robert	10 Août 1992
EVARD	Angèle, Clémence, Marina, Jeanne	12 Septembre 1992

Le Conseil adresse ses félicitations aux parents.

DECES :

POTTIER	Raymond	4 Septembre 1992
---------	---------	------------------

Le Conseil adresse ses condoléances à la famille.

SECRETARIAT MAIRIE :

Rappel des heures d'ouverture

MARDI DE 18 H à 19 H

JEUDI DE 9 H à 11 H

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 350

LECTURE 1

LECTURE 2

LECTURE 3

LECTURE 4

LECTURE 5

LECTURE 6

LECTURE 7

LECTURE 8